

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 juillet 2016

TRAVAIL - (N° 3909)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1254

présenté par
M. Sirugue
-----**ARTICLE 36**

Au début de la seconde phrase de l'alinéa 16, substituer au mot :

« Ils »

les mots :

« Ces établissements et centres ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.